

Bulletin municipal de la commune du Morne-Vert



Très chers concitoyens,

Ces derniers mois ont été marqués par la mise en place des commissions communales et intercommunales dans le cadre de l'intercommunalité. Je vous invite à mieux découvrir la Communauté d'Agglomération des Pays du Nord, communément appelée (CAP Nord), en visitant le site Internet (www.capnordmartinique.fr).

Au volet de la sécurité civile, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours d'élaboration. Ce document prévoit les moyens humains et matériels maîtrisés par la commune en cas de risques majeurs. Autre temps fort, des actions de prévention pour anticiper la période cyclonique ont été menées au stade municipal en juin. Depuis le début du mois et jusqu'en décembre 2014, quatre jeunes Verdimornais, recrutés par la municipalité et l'ARS, sont chargés de la prévention sur les risques majeurs. Ces volontaires au service civique

vous rendront visite à votre domicile et répondront à vos questions. La gestion d'une crise dépend autant de la préparation de la municipalité que de la réaction des habitants, je vous demanderai de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.

Nous pouvons nous réjouir du retour et du succès de la fête du quartier Montjoli après une année de deuil dans la commune.

En cette fin d'année scolaire, le conseil municipal remercie Madame TRÉBEAU qui a été la directrice de notre école durant 13 ans et qui part à la retraite. Nous remercions également Madame KICHENIN, directrice du Centre de Loisirs Sans Hébergement, Nord Douvan, qui accueille les enfants durant les grandes vacances.

Enfin, vous l'avez sans doute observé, les travaux de sécurisation du toit de l'église ont été faits au cours du mois de juillet après que j'ai signé le permis de rénovation à la mi-juin. Les vrais travaux de réparation débiteront probablement courant 2015 après accord des différentes autorités.

Très bonne lecture du 7^e numéro du Verdimornais.
Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances !

Votre maire,
Lucien SALIBER

Directeur de publication : Lucien SALIBER

Crédits photos : Mairie, Muriel ERDUAL

Rédaction : Agence Waouh

Conception, réalisation : Agence Waouh

Comité de rédaction :

Jean-Christophe BOULANGÉ,

Karine SALIBER

Tirage : 900 exemplaires

Diffusion gratuite

Impression : Imprimerie de Didier



> Sécurité civile : la commune se prépare aux risques majeurs avec le Plan Communal de Sauvegarde

Consciente de l'éventualité d'une situation de risques majeurs, la municipalité du Morne-Vert se prépare car la sécurité civile est en jeu. Ainsi, le maire se met-il en conformité avec la loi 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile, en élaborant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dès le début de son mandat.

A quoi sert un Plan Communal de Sauvegarde ?

Améliorer la prévention et la gestion des crises, permettre au maire d'apporter une réponse de proximité à tout événement de sécurité civile, tels sont les objectifs du PCS. Ce document officiel concerne les mesures de sauvegarde de la population (sauf celles relevant des secours). Il analyse et identifie les différents risques encourus dans la commune et :

- détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- fixe les procédures de diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Quel est le rôle du maire en cas de crise ?

Le plan arrêté par le maire lui confère la mission de Directeur des Opérations de Secours (DOS) sur le territoire de sa commune jusqu'à ce qu'un plan départemental soit déclenché.

Que doit faire la population ?

Tout d'abord, la population doit être actrice de sa propre sécurité : elle doit s'informer avant la survenue d'un événement grave. Le PCS sera bientôt consultable en mairie et le nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera édité dans les mois à venir. Il contiendra les informations sur les risques identifiés au Morne-Vert et les consignes de sécurité.

Que se passe-t-il en cas d'événement grave ?

En cas de crise majeure, le PCS est déclenché par le préfet ou par le maire lui-même qui en informe l'autorité préfectorale. La cellule de crise municipale se constitue sous l'égide du maire. L'alerte peut être donnée par tout moyen au service du maire.

Le maire, les quatre adjoints et la police municipale peuvent être contactés (voir tableau).

A noter :

Accueil de la cellule de crise municipale : 0596 55 51 47



Festivités : les verdimornais ont pu retrouver l'esprit de la fête

Après une année de deuil consécutive à la disparition de l'ancien maire, Monsieur MAURICE, le 4 mars 2013, les verdimornais ont pu renouer avec les traditionnelles retraite aux flambeaux en mai, fête du quartier de Montjoli et fête de la famille en juin. De très beaux évènements qui ont ravi grâce à des programmes alléchants.

Fête de la famille



Fête de Montjoli



Rencontre avec... Mireille TRÉBEAU qui fait ses adieux à l'école



A la fin de l'année scolaire, les élèves de l'école du bourg du Morne-Vert ont dit adieu à leur directrice d'école, Madame TRÉBEAU qui part à la retraite à l'âge de 66 ans. En guise de remerciements pour ces 13 ans de dévouement, l'enseignante du CM2 a reçu des cadeaux de la part des ses collègues et des parents d'élèves.

Originaire du département du Tarn, Madame TRÉBEAU, a posé ses valises en 1998 au Morne-Vert au Canton suisse exactement. Elle a suivi son mari, Thierry, originaire de la commune. Dans un élan de sincérité, elle avoue : « La Martinique, je ne savais même pas où c'était ! ». Une fois installée dans nos mornes,

elle reconnaît sans ambages : « je n'aurais pas voulu habiter ailleurs, j'aime la fraîcheur du Morne-Vert ».

A son arrivée dans le département, Mireille TRÉBEAU enseigne d'abord à l'école d'application des Terres-Sainville à Fort-de-France. Trois ans plus tard, elle prend la direction de l'école du bourg du Morne-Vert à la suite de Monsieur SECROUNE. L'ancienne basketteuse, qui a joué en équipe de France entre 1967 et 1968, crée, dès sa prise de fonction, l'association l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) au sein de l'école. Grâce à cette association, elle fait voyager plusieurs générations d'élèves de la commune.

Elle se souvient avoir été très bien accueillie par la population du village. « En tant que maîtresse, j'ai beaucoup apprécié la gentillesse des enfants. J'ai rarement eu des problèmes avec les parents. La municipalité, quant à elle, a mis à disposition un logement de fonction tout près de l'école » songe-t-elle.

Après 44 ans d'enseignement, Mireille TRÉBEAU espère chanter dans une chorale laïque, apprendre l'anglais et jouer aux échecs. Elle souhaite surtout consacrer son temps à ses deux enfants et ses trois petits-enfants. Elle n'abandonne pas les élèves pour autant : elle sera présente à l'opération École ouverte en août et prévoit d'y participer chaque année.

Vie pratique

- Vendredi 25 juillet : remise des prix des bacheliers
- Horaires de grandes vacances de la municipalité : du lundi au vendredi de 7h à 13h
- Du vendredi 1^{er} au vendredi 8 août : paiement de la cantine
- Du lundi 4 août au vendredi 22 août : Ecole ouverte à l'école du bourg
- Mardi 2 septembre : rentrée scolaire

Carnet

Décès



RABATHALY Elie Bernard Frédéric Ralph (28/04), CORNETTE DE SAINT-CIR Marc Marcelle (01/05), QUIMBER Cyrille Adgénor (01/05), MAURICE Maxime Alex (12/05), JOSEPH-GABRIEL Bernardin Emmanuelle Marie Josèphe (03/06), JEAN Marie Eléonore Eustochie (04/06)
Veuve SALIBER née CANTOBION Victor Marie Michelle (13/06)

Mariages



Jean-Nicolas Gustave KICHENIN & Ingrid Deborah CLOVIS, le 12 juin